



Modalités d'inscription sur le portail famille et pour les tours de surveillance

1. Portail famille en ligne

L'inscription des jours de présence de vos enfants se fait sur le **portail famille en ligne** :
https://delta-enfance4.fr/LOU_PTIOU_GOLUS

- Pour les familles déjà membre en 2021, les identifiants sont conservés.
- Pour les familles déjà membre ayant un enfant entrant à l'école, l'enfant sera ajouté sur votre compte.
- Pour les nouvelles familles, les identifiants et mots de passe vous seront fournis par email courant juillet 2022 après traitement des dossiers d'inscriptions.

Un mode d'emploi du portail famille est disponible sur notre site internet (www.louptiougolus.fr dans l'onglet « document » - <http://www.louptiougolus.fr/IMG/pdf/-36.pdf>).

Les réservations peuvent se faire annuellement, mensuellement ou à la semaine. Il vous est possible **de modifier le planning de la semaine suivante jusqu'au jeudi soir, 23h59** (ajout ou annulation).

Les réservations et annulations par téléphone, emails, messenger ou de vive voix, ne sont pas prises en compte.

En cas d'absence ou autres, les règles suivantes s'appliquent :

- **Maladie de l'enfant** : annulation avant 7h30 au 07 87 35 95 09. L'école ne nous avertit pas de l'absence des enfants, il est de la responsabilité des parents de **nous en informer**.
- **Absence de l'enseignant(e)** (maladie, jour férié, grève ou autre) : les repas des enfants de la classe ne sont pas automatiquement annulés. Si vous souhaitez que votre(vos) enfant(s) ne mange(nt) pas à la cantine, **prévenir le plus tôt possible** ou au plus tard à 7h30, le matin même au 07 87 35 95 09.
- **Sorties de classe**(y compris le ski) : les repas des enfants doivent être annulés via le portail famille en ligne.
- **Surveillance des parents** : votre ou vos enfants doivent être inscrits via le portail en ligne. **L'inscription n'est pas automatique.**
- **Ouverture exceptionnelle de l'école**, par exemple le mercredi : **pas d'inscription automatique.**

Les enfants dont les familles sont adhérentes à l'association, qui ne sont **pas récupérés à 12h00** ou à **16h15** seront remis aux employées par l'enseignant après un appel téléphonique aux parents. Une pénalité financière de 10€ par famille sera facturée (en plus du prix du repas et/ou du goûter et de la première demi-heure de garderie).

Si l'enfant est inscrit à la garderie du soir et que vous le récupérez à la sortie de l'école à 16h, merci de prévenir directement l'animatrice présente sur place.

2. Tours de surveillance

Les inscriptions pour les tours de surveillance de la cantine se font sur le site de Lou PtiouGolus (www.louptiougolus.fr) Un mode d'emploi pour les inscriptions des tours de garde est également disponible sur ce site dans l'onglet « document - <http://www.louptiougolus.fr/IMG/pdf/-35.pdf>»).

Les **personnes autorisées** à effectuer les **tours de surveillance** sont les parents, les grands parents ou une personne **majeure** de confiance (frère, sœur, voisin, oncle, ami, etc...). Le nom, le prénom, le numéro de téléphone et le lien avec l'enfant devront nous être communiqués.

Des dates de surveillance seront débloquées le 16 du mois en cours pour le mois suivant. Ceci permettant aux familles ayant un planning variable de réaliser les tours de surveillance. Ces jours sont nommés « ADMIN » sur le planning. Il faudra s'inscrire dès que ces créneaux sont libérés.